

<b>BC saisie par</b>	: LOURAICHIA	le 06.04.2022	<b>Validé par:</b>	LOURAICHIA	le 06.04.2022
<b>Interlocuteur</b>	: Chargé de secteur LOURAICHIA NAWEL		<b>EMS JUEN</b>		
<b>Centre</b>	: CS204 Chargé secteur TER02 04		720 RTE de ST Quentin 38210 TULLINS		

**Client:** 20103307 M CHETOUANI ABDERRAHIM  
0753177974 - 0986724239  
**Contrat:** 135087/0 du 25.06.2021  
**ESI:** 0860-01-02-0020 ECHIROLLES LE NOVA au Rez de chaussée T4  
 LE NOVA Logt 0020 15 AVE du Général de Gaulle  
 Destination: HABITATION Date fin constr.: 23.06.2011 Date entrée patrim.: 01.01.2008

<b>OBJET DE LA COMMANDE:</b>	<b>Réclamation PL/481393 VOLET ROULANT ELECTRIQUE SALON DE TRAVERS</b>		
<b>Date de début d'exécution:</b>	06.04.2022	<b>Fin d'exécution:</b>	13.04.2022
VOLET ROULANT ELECTRIQUE SALON DE TRAVERS. MERCI A VOUS Cette intervention se faisant sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante, doit répondre aux obligations du Cc du Travail relatif à l'exposition à l'Amiante et relève de la Sous-Section 4			

Prestations/articles	PU HT (EUR)	Quantité	Prix HT	TVA (%)
NMEN44810-Remise en état d'un volet roulant défaillant	49,13	1,00	49,13	10,00

Montant HT	Total remises HT	Total HT	Total TVA	TOTAL TTC (EUR)
49,13	0,00	49,13	4,91	54,04

<b>Opération:</b>	<b>S. analytique:</b>	Non affecté
-------------------	-----------------------	-------------

#### Retour du BC à l'agence dans les 48h suivant travaux avec zones ci-dessous renseignées (QUITUS)

<b>Date de fin de travaux</b>		<b>Travaux conforme au BC</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
<b>Observations:</b>				
<b>Signature du locataire</b>		<b>Signature de l'entreprise</b>		

En acceptant l'exécution de la présente commande, l'entreprise est réputée avoir pris connaissance et s'oblige à appliquer les dispositions de Plan de Prévention et du DT Amiante consultable et téléchargeable sur le site internet de la SDH [www.sdh.fr](http://www.sdh.fr)

#### FACTURES: Règlement: 30 jours fin de mois

La facture sera rejetée si elle ne comporte pas le double du bon de commande. Les prix devront être détaillés en "Fournitures" et "Main d'œuvre". Les libellés "Travaux forfaitaires" ou "Conformes au devis" ne seront pas acceptés

Les travaux devront être réalisés dans les règles de l'art